



Assemblée Générale Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES Tennis de Table
Tenue le samedi 21 juin 2025 à Chaponost (69)

Présents	Qualité	Excusés
Jean-Luc GUILLOT	Président Ligue	Gilles ERB, Président de la FFTT
Sylvain FERRIERE	Vice-Président Délégué- Secrétaire Général	Fabrice PANNEKOUCKE Président Région Auvergne Rhône-Alpes
Gilbert CHAVEROT	Trésorier	Jean-Nicolas BARELIER, Directeur Technique National de la FFTT
Nathalie PARAVY	Vice-Présidente	Alain SAUGES, Membre élu
Philippe DUCROZET	Vice-président	Bastien PLAZA, Membre élu
Jean LACROIX	Vice-président – Président D03	Richard DREVON, trésorier adjoint
Lydie COURAULT	Vice-présidente	Claude CHANTEREAU, Président d'honneur de la Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES TT
Philippe GENESTE	Président du Jury d'appel	Evelyne COSTILHES, membre d'honneur
Rémy RONGIER	Président de l'IRD	Annie Le Roy, membre d'honneur
Candice GENETTE	Présidente de la commission féminine	Grégory FAYOLLE, Président D15
Toni VARNIEU	Membre élu	Christophe PEATIER, Président D26
Daniel MAUPUY	Membre élu	Didier GOUGIS, Président D63
Corentin PEUTIN	Président D01	
Emilie TRONQUIT	Présidente D38- Membre élue	
Lucas BROTONS	Président D69	Non excusé
Raphael AMMARY	Président D73	Jacques PERRIN, Président D42
Stéfan BRIERE	Président D74	
	Salariés	Salariés Excusés
Laure CHIORINO	Responsable secrétariat et de la comptabilité	Frédéric GUERIN – Conseiller technique de Ligue
Christophe ROCHARD	Secrétaire administratif	Maxime CARLOMAGNO – Conseiller Territorial de développement
		Nicolas FERRAND – Conseiller Territorial de développement

1. Allocation du président

Avant de commencer son discours, Jean-Luc Guillot indique que depuis la dernière Assemblée Générale du 9 novembre 2025 à Feurs, malheureusement la famille du ping a été endeuillée, par les décès de Gérard LUTZ ex Président du TT Cusset, Jean BLANCHARD ex président de la Ligue d'Auvergne, Jean BERSON ex président du CD 63 Tanousinh URAI joueur de Rillieux AUVR, Mariono LOUKOV, joueur et entraîneur salarié du CD 42-43, Maryse ROUX (ASPTT Montluçon) multiples médaillées des championnats de France Vétérans, Catherine Dalbo (vice-présidente AL Vaise) auxquels il associe Laurent SARREY Agent Technique de l'Arténium qui par son dévouement et ses compétences a œuvré à la réussite des organisations Ligue à Ceyrat.

Par leurs engagements, ils ont contribué à l'évolution, à la gestion ou à la bonne pratique du Ping, il demande plutôt qu'une minute de silence que l'assemblée les applaudisse.

Jean-Luc poursuit en remerciant tous les clubs présents qui se sont déplacés ainsi que le comité du Rhône pour son accueil et l'organisation gérés avec Laure CHIORINO pour cette assemblée générale.

Cette saison 2024-2025 est historique pour le ping national, grâce aux succès de la fratrie LEBRUN, de Simon GAUZY, Prithika PAVADE, Esteban DORR et notre Ambassadeur Florian BOURRASSAUD, lors des championnats Europe, lors des JO et aux derniers mondiaux. Notre Ligue en bénéficie pleinement, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes se réjouit de ses résultats.

Ainsi, le nombre de licenciés croît de plus de 18 %. Soulignons que cette croissance concerne aussi bien les licences loisirs + de 22 % que les compétitions-dirigeants + 15%. Si cette hausse s'explique par l'effet Lebrun & Co, c'est grâce à vous dirigeants, cadres techniques, animateurs, employés de Comités et de clubs que la Ligue a pu accueillir ce surplus de licenciés. Jean-Luc félicite les clubs et les encourage à poursuivre les efforts pour fidéliser ces nouveaux pongistes.

Si la Ligue peut se réjouir de cette progression quantitative, elle a également des motifs de réjouissance avec les performances collectives et individuelles sur notre région.

Après le titre de champion de France de Pro B en 2023-24, l'équipe de Loire Nord TT (petit poucet de la division) réalise la prouesse de se maintenir en PRO A avec les ¾ de son effectif de la saison passée.

Est-ce l'effet LOIRE NORD TT, mais l'équipe benjamins (Auvergne-Rhône-Alpes) composée de Constant ARBAN (TT Bresse), Hugo BOURGEOIS (Stella Thonon) et Louis GIROUD (Entente Aix-Grezy) guidée par Corinne CURT remporte la médaille d'argent aux Championnats de France des régions ?

Individuellement, Jean-Luc tient à mettre en lumière une jeune fille déjà bien connue d'entre tous, car elle possède déjà un palmarès bien étoffé (championne de France Benjamins en 2020, championne d'Europe en 2023 dans la catégorie U13, sélectionnée dans l'équipe Régionale Auvergne-Rhône-Alpes, gagnante d'un WTT en U15 en Slovaquie en 2023-24). C'est bien sûr Alexia NODIN (TT Gerland) qui ne se

contente pas d'une médaille d'argent au championnat de France en simple juniors filles, elle s'empare des deux médailles d'or aux championnats de France cadettes (doubles et simples).

Il semble que Constant ARBAN (TT Bresse) suive son exemple avec 3 médailles cette saison aux différents championnats de France benjamins ; Argent par équipes, bronze en simple et double. Saura-t-il suivre le parcours de ses aînés du Comité de L'Ain (DAIJAT, RIGAUD) ou même celui de Florian BOURRASSAUD ? Quant aux performances de ce dernier, il y reviendra à la fin de son intervention afin qu'elles soient saluées d'une manière plus marquante (festive)

Avant cela, il souhaite remercier les partenaires institutionnels de la Ligue : la Région Auvergne-Rhône-Alpes et son Président Fabrice PANNEKOUCKE, la DRAJES, L'Agence Nationale du Sport (ANS) pour leur soutien financier, Clermont Auvergne Métropole pour la mise à disposition de l'Arténium, le Conseil Départemental du Puy de Dôme pour ses aides financières lors de compétitions nationales sur le site de Ceyrat. A ceux-ci, il associe les sociétés Bluerefex et Wenja qui apportent leur professionnalisme à leur partenariat dans le matériel technique, sportif et publicitaire. Bien sûr, il n'oublie pas la FFTT qui accompagne la Ligue fortement au travers de la convention de développement territorial qui démontre l'intérêt que la fédération porte à notre Ligue et salue ainsi notre investissement dans le projet sportif fédéral. C'est un motif d'encouragement pour faire encore plus et mieux.

C'est pourquoi ce jour, la Ligue présente ce jour un budget prévisionnel où elle demande une participation financière en hausse (ce qui n'est pas arrivé depuis plus de 4 saisons au moins). Cela permettra de mettre en place deux plans d'action :

- La performance qui a pour objectif d'inculquer la culture de la performance sur l'ensemble des comités avec l'aide de ceux-ci en s'appuyant sur des structures « expertes » qui créeront de l'émulation et ainsi contribueront à élever le niveau de nos joueuses et joueurs.
- Le développement qui a pour but de décliner le projet sportif fédéral en accompagnant comités et clubs sur le territoire et notamment de répondre à de nouvelles missions sociales et citoyennes.

Il compte sur toute l'assemblée pour permettre à la Ligue d'avoir les moyens de les mettre en application.

Enfin, pour conclure, il remercie toute l'équipe du Conseil de Ligue, les salariés qui réalisent un énorme travail dans l'ombre, les membres des commissions, les formateurs (bienvenue à Dominique FRAU dans cette catégorie), les arbitres, les juges-arbitres, les cadres techniques et les joueurs qui s'investissent pour le ping.

S'il y a un joueur qui s'investit pour notre Ping régional, c'est bien notre Ambassadeur Florian BOURRASSAUD qui après une belle saison 23-24 (vice-champion de France en Double, 3 titres sur le circuit WTT), il réalise une saison 24-25 historique puisque non seulement il confirme sa médaille d'argent en double au championnat de France Seniors, il remporte la médaille de bronze à la finale WTT de Fukuoka 20 au 24/11/24 et cerise sur le gâteau aux derniers championnats du monde à Doha, il s'empare avec son compère Esteban DORR (à qui on souhaite un bon et prompt rétablissement) la médaille de Bronze. C'est donc historique pour la Ligue et c'est pourquoi il demande un tonnerre d'applaudissement pour cette performance.

Sylvain donne la parole aux diverses personnalités.

Allocution Lucas BROTONS, Président du Comité du Rhône-Métropole de Lyon

Lucas est très heureux d'accueillir l'assemblée générale de la Ligue dans le bâtiment qui héberge le Comité du Rhône de Tennis de Table. Il remercie la Ligue pour avoir choisi le comité du Rhône pour cette organisation. Il souhaite à tout le monde une bonne assemblée générale et que la saison prochaine soit aussi prospère que cette année.

Allocution François Chapuis, Vice-Président du CROS en charge du sport santé et bien-être :

Il remercie les élus de Ligue, le secrétaire général de la fédération ainsi que les clubs présents à cette assemblée générale. Le mouvement olympique représente le sport, pour toute question concernant la formation, professionnalisation, emploi, lutte antidopage, respect des valeurs, c'est bien auprès du CROS qu'il faut se tourner.

Il précise que la temporalité du sport est quadriennale, les personnes sont élues pour 4 ans. Il indique que Madame Amélie OUDEA-CASTERA est élu présidente du CNOSF à l'unanimité. C'est aussi la première fois qu'un mandat se situe entre deux Jeux olympiques Paris 2024 et Alpes françaises 2030, par conséquent le mandat en cours se terminera en 2029, un mandat de transition où tout est à reconstruire.

Il souhaite faire passer quelques messages :

- Continuer à se développer auprès des jeunes
- Développer plus la féminisation dans le sport
- Développer le para-sport

Allocution Valérie GRILLON, Conseillère départementale du canton de Brignais :

Valérie GRILLON remercie la Ligue pour son invitation et son accueil. Elle partage l'avis de Monsieur François CHAPUIS concernant le développement de la féminisation et de la pratique du handicap dans le sport. Elle souhaite à tous les clubs une bonne assemblée générale.

Allocution Jean-Michel POULAT, Secrétaire Général de la FFTT :

Jean-Michel excuse tout d'abord l'absence de Gilles ERB due à un planning très chargé. Par rapport à la performance sportive, la fédération bénéficie des résultats des joueurs et joueuses français. La haute performance est un vrai pilier essentiel dans le développement. Il est

heureux que l'ambassadeur de la Ligue Florian BOURRASSAUD ait pu performer autant, c'est un joueur accessible, sympathique, souriant, il n'oublie pas d'où il vient.

Au-delà de la performance, la fédération a mis des outils pour les clubs (guide de bonnes pratiques, kit de communication, aide pour l'embauche d'un intervenant, accueillir de nouveaux publics...). Il informe les clubs qu'ils ont réalisé un bon travail, car au niveau national, qui se concrétise par augmentation de 23 % de licenciés, et l'enjeu suivant sera la fidélisation.

Concernant le ping au féminin, la fédération a décidé d'avancer sur ce dossier en lançant des actions afin de briser le plafond de verre qui est de 20 % de licenciées. Un tour de France est organisé avec une première étape à Lyon, et la fédération espère qu'avec toutes ces rencontres un plan d'action fort pour développer la féminisation dans notre sport sera élaboré.

Le développement est un pilier important, et les clubs font de gros efforts sur la partie sociétale (inclusion, l'emploi, la sédentarité...) et la fédération souhaite valoriser les actions faites par les clubs, c'est pourquoi elle a voulu s'engager dans une fédération à mission. Cependant, lors de la dernière assemblée générale fédérale, faute de quorum, la fédération à mission n'a pu être votée. Une assemblée générale extraordinaire est prévue le 30 juin en web conférence.

Jean-Michel souhaite aborder la nouvelle marque fédérale qui a bien faire réagir sur les réseaux sociaux. Il précise que pour une bonne image, il est apparu évident de changer ce logo. C'est pourquoi il indique que le FF Tennis de Table représente le logo institutionnel et que la marque commerciale s'appelle France Tennis de Table que tout le monde retrouvera sur les produits dérivés, les outils de communications à destination du grand public.

Il précise que les Ligues et les comités peuvent s'approprier cette nouvelle charte graphique.

Pour conclure, Jean-Michel informe que le cœur de métier du système d'information, c'est SPID, c'est la colonne vertébrale sur laquelle viennent se connecter tous les autres logiciels. La fédération a pris une grande décision en réinternalisant la maintenance de celui-ci. Elle a recruté des personnes, et cette mise en place sera faite au mois d'octobre. La fédération essaie de mettre en place un nouveau logiciel pour le championnat par équipe, la version GIRPE V2, la version GIRPE 1 a plus de 15 ans donc il est important de mettre en place cette nouvelle version dès le mois de septembre en effaçant les bugs existants sur la première version. Ce logiciel gère plus de 35 feuilles de rencontre d'où le fait d'harmoniser au mieux ce logiciel.

2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 juin 2024 à Roanne

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

4. Rapports d'activité des branches et des commissions

Commission administrative (Sylvain FERRIERE)

Sylvain indique que pour la saison 2025-2026, une importante modification a lieu sur la réglementation médicale. Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les seniors moins de 40 ans, un auto-questionnaire peut suffire si le licencié est en mesure de répondre non à toutes les questions, dans le cas contraire il faudra aller voir le médecin.

Pour les vétérans, le dispositif va être différent, il faudra retourner voir le médecin à minima tous les 5 ans, à chaque changement de catégorie il faudra faire un nouveau certificat médical. Ce certificat médical pourra se prolonger jusqu'au prochain changement de catégorie par un auto-questionnaire avec toujours le même principe : être en mesure de répondre non à toutes les questions, dans le cas contraire il faudra aller voir le médecin. A retenir pour la saison qui arrive, pour toutes les personnes qui changent de catégorie, il faudra un certificat médical (année de naissance se terminant par 0 et 5).

Commission performance (Jean-Luc GUILLOT – Emilie TRONQUIT)

Jean-Luc et Emilie vont présenter le Plan de performance 24-28 en raison de l'absence de Frédéric GUERIN (blessure) et de Bastien PLAZA (obligation familiale). Il présente tous les résultats des jeunes sur la saison 24-25.

Les stages 24-25 :

- Stage Ligue : 150 inscriptions
- Stage détection : 25 inscrits
- Stage interdépartemental : 35 participants

Les stages fonctionnent très bien avec un stage à toutes les vacances scolaires, un responsable par niveau qui reste le même sur la saison sportive ce qui permet de mieux connaître les joueurs. Une bonne ambiance intergénérationnelle est constatée. Il indique que quelques points sont à améliorer, dont la communication entre le référent du stage et l'entraîneur, ainsi que la difficulté pour trouver des lieux de stages avec hébergement et salle TT à proximité, sur l'ensemble du territoire.

Le pôle Espoir

L'effectif de ce pôle est le suivant :

- Alexia Nodin - C2- TT Gerland
- Yue Yan Liu - M2- Entente Pongiste d'Ambilly
- Malichanh Bonneterre - J2- TT Bourgoin Jallieu
- Chen Yuqi - C1 -Asul Lyon 8^{ème}
- Nolann Fournot – C2 – Pays Rochois Genevois

Celui-ci évoluera pour la saison 2025-2026.

Le groupe performance régional

Ce ne sont pas moins de 31 joueurs venant de l'ensemble du territoire. Emilie indique qu'il y a des critères bien définis de façon que tout le monde sache pourquoi on prend un joueur et pas un autre. Il y a des droits et des devoirs quand on est engagé dans ce groupe.

Equipe Technique Régionale

Sa Composition : Christine LATIERE CTD Loire et Haute Loire, Elise DESCHAMPS CTD Haute-Savoie, Fabien LOPEZ CTD Ain, Fabio PETRENI CTD Savoie, Fabrice GAILLARD CTD Drôme Ardèche, Nicolas FERRAND CTDI représentant les départements 03-15 et 63, Alain BOURDARIAT CTD Isère, Bastien PLAZA, Emilie TRONQUIT, Annie LEROY, Maxime CARLOMAGNO CTD chargé du développement et Frédéric GUERIN CTL jeunes et technique.

Son rôle :

L'équipe technique régionale (ETR) regroupe les personnes en charge de la mise en œuvre de la politique sportive fédérale au niveau territorial répondant aux priorités ministérielles. Elle décline à l'échelon régional les directives nationales de la fédération élaborée par le directeur technique national (DTN).

L'ETR est un outil au service de la Ligue qui offre l'avantage d'être constitué de personnes compétentes, munies d'un diplôme professionnel, experts de la discipline, en relation directe avec le terrain, ce qui facilite l'application de la politique sportive.

Ses missions :

- La formation initiale et continue des entraîneurs bénévoles ou professionnels (EF, AF).
- La mise en place de la détection et des stages d'entraînement.
- L'administration de l'ETR est sous la responsabilité d'un coordinateur. Ce rôle est assuré par l' élu responsable de la branche jeunes et technique.
- L'ETR, ce n'est pas seulement le regroupement de compétences, c'est aussi un lieu de réflexions, d'échanges et de prospectives (mutualisation) entre techniciens, sur une politique technique et sportive à mettre en œuvre. L'ETR est un groupe de partage d'expériences et de compétences facilitant le travail en équipe.

Le plan de Performance 2024-2028

Jean-Luc présente le plan de performance en raison de l'absence de Frédéric et Bastien. Bien que la Ligue soit 3^{ème} Ligue au nombre de licenciés, ces résultats sportifs individuels notamment en masculin sont loin de nos attentes, le meilleur junior garçon est 35^{ème}. C'est pourquoi à l'issue d'une réflexion avec les techniciens et les élus de la Ligue, il est proposé de modifier notre modèle de formation pour qu'il permette de former un nombre beaucoup plus important de joueurs à fort potentiel sur l'ensemble du territoire.

Ce projet en cohérence avec le plan de mandat 24-28 qui vous a été présenté la saison dernière répond à 5 objectifs :

- Maintenir l'accompagnement spécifique
- Renforcer le niveau dans les catégories poussins et benjamins
- Mettre en place des structures régionales
- Élever le niveau de performance chez les cadets et juniors
- Accroître les performances individuelles au niveau national

Pour mettre en œuvre ces objectifs, il est prévu la mise en place de centres d'entraînement labellisés coordonnés par la Ligue et réparti sur tout le territoire en nouant des partenariats avec les clubs identifiés comme référents via la création d'un label Ligue. Tout en s'appuyant sur les clubs formateurs, les comités départementaux et la Ligue. Il est évident que l'implication de toutes les parties est nécessaire pour la réussite de ce plan.

Ces centres d'entraînements répondront à deux critères :

- Accueillir les meilleurs joueurs de niveau régional et renforcer la formation d'un plus grand nombre (maximum 8 joueurs par centre)
- Répondre géographiquement à l'étendue du territoire

Un appel d'offre sera lancé auprès des clubs qui souhaiteraient être labellisés selon les critères définis par le pôle performance.

Ce projet vise à créer un environnement propice au renforcement de l'élite régionale et à la formation du plus grand nombre de joueurs performants. Ce modèle innovant repose sur une coopération étroite entre clubs labellisés, clubs formateurs, les comités départementaux et la Ligue. Il permet de répondre à une double exigence, élever le niveau sportif régional tout en garantissant un maillage territorial cohérent à l'échelle de notre vaste région. Les ressources humaines, l'organisation logistique, les modalités de financement, l'accompagnement scolaire, ainsi que la neutralité dans la gestion des mutations seront des leviers essentiels à maîtriser pour assurer le succès de la démarche de la Ligue. Des moyens conséquents sont mobilisés avec un budget prévisionnel évalué à plus de 134 900 € incluant des aides individualisées et un encadrement renforcé.

Ce projet ambitieux marque un tournant stratégique pour la Ligue : il place la performance sportive au cœur d'une vision collective, structurante et durable qui nécessite l'embauche d'un entraîneur.

Question Tom DAVID (la tronche Meylan) : tous les clubs ne seront pas labellisés, quel sera le quota des clubs ?

Réponse Jean-Luc GUILLOT : La Ligue part sur 5 centres d'entraînements.

Bastien LEGAULT (Al Croix Rousse) : est-ce que les jeunes devront changer de clubs s'ils intègrent les centres labellisés ?

Réponse Emilie TRONQUIT : ils pourront s'entraîner dans les centres sans pour autant changer de clubs.

Michel MUGGEO (Al Echirolles) : qu'elles vont être les catégories d'âge sélectionnées, et est-ce que les pôles seront faits par catégorie ?

Emilie TRONQUIT : le nombre de clubs dépendra de l'appel à candidature qui sera fait.

L'objectif est aussi de garder une partie géographique. Les catégories seront des jeunes qui seront au collège.

Branche développement (Lydie COURAULT)

Lydie présente les actions qui ont été menées tout au long de l'année. Ces actions peuvent apporter du partenariat avec des entreprises, de nouveaux publics, de nouveaux financements et de la reconnaissance.

- Ping Scolaire :

1 école 1 table, cette année, la Ligue est encore 1^{re} Ligue de France avec 42 tables distribuées.

- Ping Santé :

Plusieurs sections Parkinson, Alzheimer, Bien-Etre sont en train de se développer. La fédération a créé un guide qui sera disponible en numérique afin d'expliquer comment organiser des entraînements, accueillir des personnes avec des problèmes de santé.

- Parkinson 11 clubs sont déclarés en section à la FFTT, l'objectif 2025/2026 : 15
- Alzheimer 3 clubs sont déclarés en section à la FFTT, l'objectifs 2025/2026 : 5

- Ping inclusif : Dispositif Stade vers l'emploi

C'est un partenariat avec France Travail et des entreprises privées, cela permet de faire découvrir notre discipline, généralement à une centaine de candidats en recherche d'emploi et des entreprises qui découvrent notre discipline et qui peuvent être des futurs partenaires pour les clubs. Il y a eu 6 réalisations sur la saison, l'objectif pour la saison 2025/2026 est d'atteindre 10 organisations.

- Sections sport adapté/handisport :

Aujourd'hui sur le territoire, elles sont au nombre de 22, la Ligue espère atteindre 30 sections. Des aides sont prévues pour aider les clubs, elles se trouvent sur le site internet de la Ligue.

Lydie indique qu'un état des lieux est en cours sur les sections existantes pour connaître les besoins de chacun. Ce questionnaire est fait en étroite collaboration avec les Ligues Handisport et Sport Adapté.

- Pratique alternative : Le ping VR

Second championnat régional avec une présence de 20 participants avec une finale en live sur Twitch. L'objectif pour la saison prochaine serait d'atteindre 30 participants.

Depuis le début du mandat, Lydie précise que des réseaux thématiques en visio sont mis en place avec trois thèmes :

- Ping Parkinson/Alzheimer
- Sport adapté/handisport
- Ping VR

La Ligue espère rajouter 2 réseaux thématiques supplémentaires : un sur le stade vers l'emploi et un sur la communication. La communication de la Ligue doit être plus performante d'où la mise en place d'un réseau thématique.

Clubs sportifs engagés :

Lydie fait le constat que très peu de clubs sont engagés sur le dispositif « clubs sportifs engagés » seulement 24 clubs à ce jour. Ce dispositif est une entraide entre clubs qui travaille notamment l'insertion professionnelle. Les clubs peuvent bénéficier d'aides financières en organisant ce type d'action.

Pour conclure, Lydie informe les clubs qu'à la demande de réduction du temps de travail du Conseiller territorial, le Conseil de Ligue propose de créer un nouveau poste de Chargé de développement à temps plein afin de poursuivre le développement, les objectifs du plan de mandat et rendre un service de qualité.

Jean-Luc souhaite féliciter le club de Vallon Pont d'Arc pour l'organisation du championnat de France de Ping Parkinson qui a été reconnue par tous

Branche Communication (Lydie COURAULT)

En septembre 2023, la Ligue avait contractualiser avec un alternant en communication, son contrat s'est terminé le 23 mai 2025. Afin de palier ce manque, la Ligue est en cours de recherche d'un prestataire, un appel d'offres a été lancé pour pouvoir développer la communication de la Ligue, avoir une meilleure visibilité de ce que font les clubs, mais aussi attirer des talents extérieurs sur notre territoire.

Ce contrat devrait débuter début septembre.

A la suite du travail fait par l'alternant, la Ligue possède une base de données photographiques des meilleurs joueurs AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, des vidéos avec des images et des interviews sur les compétitions phare de la Ligue.

Concernant notre ambassadeur Florian BOURRASSAUD, 1 clip vidéo est en cours de réalisation sur son parcours (Médaille de bronze en double-maintien de son équipe en pro A au LNTT).

En événementiel : le match Pro A LNTT contre l'Alliance Nîmes Montpellier des frères Lebrun a fait déplacer plus de 5 040 spectateurs.

Concernant le flux des réseaux sociaux de la Ligue, Lydie indique qu'il y a une nette augmentation de ces flux (Instagram, Facebook, youtube, LinkedIn et la newsletter).

Branche territoire des clubs (Philippe DUCROZET)

Philippe fait un point complet sur la branche territoire.

Point sur les licences clubs : au 21/06/2025, la Ligue compte 24 533 (12 134 compétitions + dirigeants et 12 399 Loisirs) dont 49 % en jeunes et 17 % féminines soit une augmentation de 19,4 % par rapport à 2023/2024. L'objectif de la saison prochaine est de pérenniser voire d'amplifier ces bons résultats et d'augmenter le ratio des licences compétitions par rapport aux loisirs.

Visite clubs et comités : 32 visites de clubs ont été effectuées dont 18 clubs formateurs et 2 visites de comité par Maxime CARLOMAGNO en présence des présidents de comités et des CTD.

CTDI (03/15/63) : la Ligue a embauché un conseiller territorial départemental (Nicolas FERRAND) en septembre 2023 sur le territoire Allier, Cantal et Puy de Dôme. Cette année a été un peu particulière due à la formation de Nicolas Ferrand au BPJEPS. Il a néanmoins poursuivi des actions « comité ». Il précise que la saison prochaine le poste du CTDI sera la dernière année où l'emploi sera financé par la Ligue.

Sondage : dans le cadre du plan de mandat, la Ligue a effectué des sondages sur l'image de la Ligue. Le sondage clubs a recueilli 113 réponses sur 294 clubs pour une note moyenne de 3,48/5 et pour les comités 8 réponses sur 10 pour une note moyenne de 3,5/5. L'objectif est d'augmenter ces notes d'au moins 10 % d'ici la fin du mandat.

Equipes de haut niveau : les clubs ont pu constater que deux féminines quittent la Ligue par manque de structure de haut niveau. L'objectif est de ne plus avoir qu'un seul club en PRO, mais d'en avoir plusieurs notamment en dames. Aujourd'hui, 3 clubs évoluant en N1 ont un projet d'accession en PRO B Dames.

Question Bruno MOULIN (Corbas) : quelle est la raison d'augmenter le ratio des licences des compétitions par rapport aux licences loisirs ?

Réponse Philippe DUCROZET : la première raison, c'est d'ordre financier. Ensuite si la Ligue souhaite être performante en termes de niveau, il est important que la base de licenciés en compétition soit importante. Philippe indique que la Ligue a le ratio le plus faible de la fédération.

Question René LAFOY (CS Charcot) : les tarifs sont différents, ne peut-on pas revoir cela ?

Réponse Jean-Michel POULAT : depuis quelque temps, la fédération réfléchit avec les Ligues (en amont de la dernière assemblée générale de juin) pour qu'il y ait une harmonisation des licences sur tout le territoire. Cette étude est en cours, mais rien à ce jour n'est encore validé.

Question Raphael AMMARY : comment feront les clubs qui organisent des manifestations avec les écoles, si le tarif est unique et plus élevé ?

Réponse Sylvain FERRIERE : le groupe de travail a abordé ce sujet et une licence spécifique pour le public scolaire a été proposé par l'un des membres de celui-ci.

Michel (AL ECHIROLLES) : avant d'accéder à la PROB, est ce qu'un accompagnement financier est envisagé pour les clubs qui se trouve en N1 ?

Philippe DUCROZET : tant que les clubs ne sont pas en pro B, il n'y a pas d'aide automatique, en revanche la Ligue peut toujours envisager une convention « club-Ligue » sur présentation d'un projet.

Branche SPORTIVE (Jean LACROIX)

Jean fait un rappel à l'ordre concernant les clubs de R1, les clubs seront sanctionnés financièrement s'ils ne respectent pas les règles indiquées dans le règlement. Le JA doit être non-joueur et sa formation doit être valide. La pénalité est de 100 € par défaut et en cas de récidive sur la saison, l'équipe sera rétrogradée.

Bastien LEGAULT (CS Charcot) : est-ce qu'un 8me de poule peut être repêché ?

Réponse de Jean LACROIX : un dernier de poule ne peut être repêché conformément aux règlements.

Branche féminisation (Candice GENETTE)

Elue en novembre 2024, Candice a été nommée responsable de la branche féminisation. C'est une nouvelle mission qui est très enrichissante, elle remercie Jean-Luc de la confiance accordée et des clubs présents lors de la dernière assemblée générale.

Depuis novembre, Candice a fait un état des lieux du ping féminin afin de se faire une idée de ce qui existe déjà.

Des objectifs ont été définis :

- Mutualiser les bonnes actions faites par les clubs et les comités.
- Les adapter aux différents territoires de la Ligue : moyens humains et matériels différents, territoires pongistes différents.
- Identifier les personnes ressources au sein des clubs et des comités.

1^{ère} ÉTAPE JEU, SET & FÉMINISATION

La Ligue a eu la chance de pouvoir organiser la 1^{ère} ÉTAPE JEU, SET & FÉMINISATION qui a eu lieu le 8 mars 2025 à Lyon. Une action pour sensibiliser et faire évoluer la place des femmes dans le tennis de table à travers des échanges inspirants et des témoignages partout en France. Cinquante inscrits et sept comités différents présents pour cette matinée d'échanges très enrichissants

Candice remercie Alain FERRET, le club de Gerland, les équipes de la fédération et le président fédéral Gilles ERB pour sa présence ainsi que toutes les personnes présentes ce jour-là.

CRÉATION D'UNE COMMISSION FÉMININE

Candice a pris contact avec les personnes rencontrées pour l'état des lieux (29) ainsi que les personnes présentes à Lyon (50).

A l'heure d'aujourd'hui, une quinzaine de personnes ont répondu présent, dont 7 comités. Une première réunion a eu lieu le mercredi 4 juin en visio. Le travail a été réparti en sous-groupe avec 4 thématiques :

- Dirigeantes
- Accueil et fidélisation
- Compétitions
- Santé

MISE EN PLACE D'UNE AIDE AUTOMATIQUE

Dans le cadre de son projet, la Ligue souhaite aider les clubs qui développeront le Ping Féminin.

Pour cela, tous les clubs qui rempliront les 4 critères qui suivent obtiendront une aide financière sur demande de l'aide, définie par leur nombre de licenciés et leur pourcentage de féminines.

Les 4 critères :

- Avoir à minima 25 % de licenciées féminines.
- Pas de diminution du nombre de licenciés féminines.
- Pas de diminution du nombre global de licenciés par rapport à la saison précédente.
- Pas de diminution du nombre de licenciés compétitions par rapport à la saison précédente.

Branche Régionale de l'Emploi et de la Formation (Nathalie PARAVY)

Nathalie rappelle l'organisation de la commission :

- Vice-présidente : PARAVY Nathalie
- Branche Technique : Annie LEROY / Fabio PETRENI
- Branche Arbitrage : Laurent SEGUIN
- Branche Dirigeante : Donatien de HAUTECLOCQUE

La liste des formateurs ainsi que la liste des formations en arbitrage sont présentées. (Annexe 1)

Cette année deux nouveaux arbitres nationaux : François-Marie ALBERTINI (Lyon 7 TT Gerland) et Yves GAULMIN (TT Cusset)

Branche Technique (Nathalie PARAVY)

- Le colloque des formateurs, 3^e édition du séminaire technique de la Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES s'est déroulé les 16 et 17 juin 2025 à CHATUZANGE LE GOUBET (26).

Le stage AJR a eu lieu du lundi 03 mars au vendredi 7 mars 2025 à MACON (21).

Nathalie indique qu'une convention avec le comité de Savoie a été signée pour que Fabio PETRENI puisse assurer les formations EF sur 24-25.

Cette année deux sessions de formation entraîneur fédéral (EF) ont eu lieu du 1^{er} au 2 mars et du 19 au 20 avril 2025 à SAINT QUENTIN FALLAVIER (38) avec l'examen le 24 mai 2025 et une autre du 10 au 11 novembre 2024 et du 26 au 27 avril 2025 à Orléat (63) avec l'examen le 16 avril 2025

Branche financière (Gilbert CHAVEROT)

Gilbert fait le point sur la saison 2024-2025 en donnant quelques estimations sur cette fin de saison. Un excellent niveau de licenciation et de fortes inscriptions au critérium fédéral permettent une rentrée d'argent importante. Durant cette saison Nicolas FERRAND étant en formation BJJEPS ; les coûts de formation ont été plus importants, cependant il s'est moins déplacé sur les clubs de son territoire donc moins de dépenses.

Gilbert évoque le passage à mi-temps de Maxime CARLOMAGNO depuis le 1^{er} mars, ce qui fait que les coûts ont légèrement diminué.

Concernant les stages, ils sont de plus en plus chers donc effectivement cela a un impact sur les finances.

En conclusion, le résultat attendu sera légèrement positif, mais Gilbert ne peut donner le montant exact à l'heure d'aujourd'hui.

Concernant les hypothèses pour 25/26, Il en fait la présentation :

- Les actions pour les féminines, une hausse de 5k€ est prévue,
- La stabilisation sur les licences et le CF
- Nicolas FERRAND qui va reprendre ses actions complètes sur 25-26
- Une embauche sur le projet 'Développement'
- Une embauche sur le projet 'Performance'

Tout ceci fait augmenter les charges du budget de la Ligue.

Pour pallier, le Conseil de Ligue propose une contribution pour financer les deux projets, développement et performance de 2€ pour chaque licence, compétition et loisir.

Pour les tarifs, 2025-2026, Gilbert annonce deux évolutions.

- Une grille progressive des tarifs du championnat par équipes (PN 300 €, R1 250 €, R2 200 € et R3 150 €)
- Une grille progressive pour les mutations (hors numéroté) (5 GRATUIT, 6-9 – 50 €, 10-14 – 100 €, >=15- 200 €)

La présentation du budget étant terminé, celui-ci est soumis au vote.

Le budget est approuvé à la majorité. (St Romain Jalionas 1 contre)

Questions diverses :

➤ **Question organisation sportive du club de TT Rhône Garon posée par SAUTRIAU Nicolas, Secrétaire du club :**

« Au niveau Critérium Fédéral : pour la saison à venir, combien y aura-t-il de catégories sur un même site et donc de joueurs et de tables utilisées ? Un nombre trop réduit de tables influera sans doute sur nos demandes d'organisation. »

➤ **Réponse de la Ligue formulée par la commission sportive :**

« Pour la saison prochaine, il est prévu un regroupement de 2 catégories par salle afin d'avoir une salle de 16 tables utilisées pour rester intéressant pour les clubs organisateurs, mais aussi pour l'organisation interne de chaque club avec leurs joueurs. »

➤ **Question sportive du club de TT Rhône Garon posée par SAUTRIAU Nicolas, Secrétaire du club :**

« Au niveau Championnat par équipes : est-il envisagé que le mieux classé d'une équipe ait une position imposée (A ou C / W ou Y) afin d'être certain que les deux n°1 s'affrontent obligatoirement ? »

➤ **Réponse de la Ligue formulée par la commission sportive :**

« Les règlements sportifs fédéraux ne permettent pas ce choix. »

➤ **Question sportive du club de AL Croix-Rousse posée par Bastien LEGAULT, directeur sportif du club :**

« Bonjour, je souhaiterais revenir sur ce qui a été dit à propos de la formule pour le critérium fédéral masculin lors de la commission sportive du 6 avril. Deux propositions ont été faites et si je comprends bien une seule a été retenue, celle de scinder le groupe de 32 en deux groupes de 16. Cette proposition vise à gagner du temps en enlevant finalement deux tours, le dernier du tableau OK et le dernier du tableau KO. Cependant, je trouve ça dommageable sportivement parlant. En effet, ces deux tours sont, en théorie, les tours où l'on va jouer le joueur le plus proche de notre niveau du jour, comme la finale par exemple. Avec cette nouvelle formule, les deux meilleurs joueurs de chaque groupe de 16 ne s'affronteront donc pas. Enlever ce tour, c'est enlever un peu d'intérêt sportif à la compétition, car les joueurs forts joueront un match de moins contre un autre joueur fort et les joueurs moins fort joueront aussi un match de moins contre un autre joueur moins fort. De plus, en parlant à

beaucoup de mes collègues qui participent aussi à cette compétition, c'est une compétition où les personnes viennent pour justement faire plus de parties que lors de championnat par équipes, enlever un tour me semble aller à l'encontre de cette logique. La différence de niveau pouvant être assez grande, surtout en séniors, entre le haut et le bas du tableau, je trouve ça très dommage pour les joueurs de perdre le tour qui aurait dû être le plus intéressant en termes d'adversité.

Je pense donc que la formule actuelle n'est pas à remettre en cause, en tout cas en sénior et je me demande donc qu'elles ont été les raisons de ce changement. »

➤ **Réponse de la Ligue formulée par la commission sportive :**

« Nous prenons bien en compte vos remarques. La commission sportive doit se réunir début juillet pour finaliser les règlements sportifs et doit aborder la partie critérium fédéral. »

Jean-Luc clôt l'assemblée générale et souhaite un bel été à tout le monde.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT



